



LIVRET DES
élèves

2023-2024





Chères élèves et chers élèves,



Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette rentrée universitaire 2023-24. Toutes les équipes pédagogiques et les personnels de l'école, accompagnés du Bureau Des Elèves et de l'association des diplômés, sont mobilisés pour que votre scolarité se déroule dans les meilleures conditions. A Polytech Montpellier, nous considérons que vous êtes des acteurs de votre formation, et à ce titre vous bénéficierez de nombreuses opportunités pour parfaire vos connaissances et compétences, saisissez-les ! Notre volonté est de vous former à toutes les facettes des métiers qu'un ingénieur peut rencontrer, et vous partagerez votre temps entre des enseignements théoriques, pratiques et des expériences professionnelles qui vous permettront de relever de nombreux défis. N'hésitez pas à être force de propositions et à faire preuve de créativité pour que votre scolarité soit la plus enrichissante possible.

Polytech Montpellier est une école d'ingénieurs publique qui vous permettra d'obtenir un diplôme habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), garantissant un enseignement de qualité et une insertion professionnelle rapide. C'est aussi la fierté d'appartenir à un réseau national, le réseau Polytech, de 15 écoles avec 12 domaines de formation, plus de 100 000 ingénieurs en activité, et un adossement à la recherche avec 1300 enseignants-chercheurs côtoyant quotidiennement les élèves-ingénieurs.

Mais être à Polytech Montpellier c'est aussi être fier de son appartenance à l'Université de Montpellier, qui vous apportera une réelle visibilité internationale ainsi qu'un corps professoral de niveau international.

L'école s'appuie ainsi sur un positionnement affirmé au sein de l'Université de Montpellier et ses laboratoires de recherche, et sur la stratégie collective et nationale du Réseau Polytech dont elle partage les valeurs : **Exigence** et **Créativité**, **Anticipation** et **Esprit d'Equipe**, **Respect** et **Ouverture**, **Responsabilité** et **Transparence**. Adhérer à ces valeurs constitue un défi passionnant, celui de s'adapter à des métiers en constante évolution, prenant en compte les différentes transitions : écologiques, énergétiques, numérique et sociétales. Ce sentiment de double appartenance Université-Réseau est ainsi une véritable force que vous devez cultiver tout au long de votre parcours à Polytech Montpellier !

Ce livret vous accompagnera tout au long de cette année universitaire, il permettra de vous immerger dans l'école et dès maintenant d'identifier les dates importantes, les attentes pour votre scolarité et votre vie étudiante.

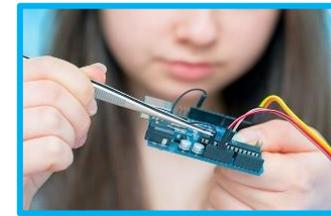
Je vous souhaite une très bonne rentrée 2023-2024 à Polytech Montpellier !

Lionel Torres
Directeur Polytech Montpellier



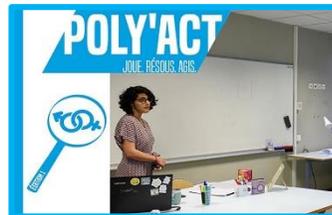
→ RESPECT ET OUVERTURE

- S'inscrire dans la démarche du respect de soi et de l'autre en développant votre capacité d'écoute et votre ouverture d'esprit.
- Découvrir de nouveaux modes de raisonnement qui vous permettent de vous forger votre propre opinion.



→ EXIGENCE ET CREATIVITE

- Raisonner et développer votre inventivité tout en recherchant la rigueur et l'objectivité.
- Cultiver l'esprit critique et vous interroger sur les progrès scientifiques et technologiques.



→ RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

- Être à l'origine d'initiatives et assumer la responsabilité de vos choix.
- Communiquer en toute transparence avec vos équipes et collaborateurs.



→ ANTICIPATION ET ESPRIT D'EQUIPE

- Contribuer au progrès des technologies dans une démarche de développement durable.
- Développer votre sens de l'anticipation et votre esprit d'équipe de façon à favoriser l'innovation collective.



L'ECOLE

- L'école en quelques chiffres 6
- Vos principaux interlocuteurs 7-8
- Les locaux d'enseignement 9
- Conseils et commissions 10
- Trouver une information générale 11-12

ETUDES ET SCOLARITE

- Le service scolarité 14
- Le passage du TOEIC 15
- Partir à l'étranger 16
- Partir en stage 17
- Ressources informatiques 18
- Enseignement à distance 19

L'ANNEE UNIVERSITAIRE

- Les temps forts de l'année 2023-2024 21
- S'engager à son arrivée 22
- Obtenir le diplôme d'ingénieur 23
- Demander le statut SHN/AHN 24
- Effectuer un parcours Recherche 25
- Devenir étudiant-entrepreneur 26
- Devenir étudiant-ambassadeur 27
- Etudiant en situation de handicap 28
- Partir en année de césure 29
- Transfert/mobilité dans le Réseau 30

EN DEHORS DES COURS

- Valider un engagement étudiant 32
- S'impliquer en matière de Développement Durable et Responsabilité sociale 33
- Que faire en cas de Violences Sexistes et Sexuelles ? 34
- Suivre une formation PSC1 35
- Adhérer au Bureau Des Elèves 36
- Contacteur les diplômés 37





L'école

LIVRET DES ÉLÈVES

2023-2024



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH
MONTPELLIER



- + 11 000 ingénieurs diplômés en activité
- + 300 diplômés par an
- 1 400 élèves
 - 38 % de filles – 62 % de garçons
 - 40 % de boursiers
 - 20 % d'apprentis



- 12 laboratoires de recherche d'appui
- 10 spécialités d'ingénieur



- 70 accords internationaux, 10 doubles diplômes
- 250 séjours d'étudiants à l'étranger
- 117 étudiants étrangers
- 100 % de mobilité internationale



- 54 ans d'existence (1969)
- 3,5 M€ budget de fonctionnement (hors salaires et infrastructures)
- 7 500 m² de locaux pédagogiques
- 3 plateformes technologiques labellisées par l'Université



- 122 enseignants dont 98 enseignants permanents
- + 300 intervenants professionnels du monde-économique
- 48 personnels administratifs et techniques



■ Direction et Services communs



S. Méjean
Resp.
Services
Informatiques



J. Boutléroff
Chargée
Communication



C. Faur
Directrice Adj.
chargée des Etudes



C. Berger
Directrice
Administrative



L. Torres
Directeur



S. Marchesseau
Directrice Adj.
Moyens & pilotage



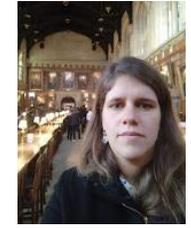
S. Brosillon
Dir. Délégué
Partenariats &
Recherche



E. Anglaret
Dir. Délégué
Relations
Internationales



J.L. Bantignies
Chargé mission DDRS



C. Strub
Chargée mission
Egalité
Femmes Hommes

■ Etudes et Scolarité



C. Faur
Directrice des Etudes
Référénte Handicap
Césure



M. Fabre
Resp. Service
Scolarité

■ Entreprises/Recherche



S. Brosillon
Dir. Délégué
Partenariats &
Recherche



J. Vacqué
Resp. Service
Partenariats

■ International



E. Anglaret
Dir. Délégué
Relations
Internationales



S. Durand
Resp. Service
Relations
Internationales



D. Espi
Chargée mission
Formation Continue
(contrats pros)



C. Vigreux
Chargée mission
Relations Lycées



K. Godary
Chargée mission
SHN / AHN



S. Zgoulli
Chargée mission
Engagement étudiant



C. Breton
Correspondante Pépite
Etudiant entrepreneur



P. Benoit
Chargé mission
Parcours Recherche



L. Palmade
Chargée mission
DE FLOW



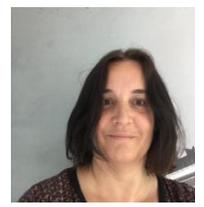
M. Comte
Chargée mission
Rel. Internationales

■ Responsables de départements

■ Etudiants



Philippe Chapellier
IG



L. Buisson-Lopez
IG



G. Cathebras
MEA



C. Montigny
STE



Y. Monerie
MI



D. Chevalier-Lucia
GBA



JM. Murracielo
MAT

■ Apprentis



V. Berry
DO



E. Dubreuil
SE



V. Guinot
EGC



D. Cervellin
MSI

■ PeiP



D. Bouyer
PeiP



F. Mailly
PeiP

■ Responsables de pôles transversaux



A. Mas
Pôle Maths



M. Valat
Pôle Langues



C. Breton
Pôle SHS



A. Pinlou
Pôle
Informatique

■ Secrétaires de départements



H. Teissonniere
IG/MEA



E. Caudet
GBA/STE



N. Rubiano
MAT/MI



L. Cristol
DO/EGC/SE



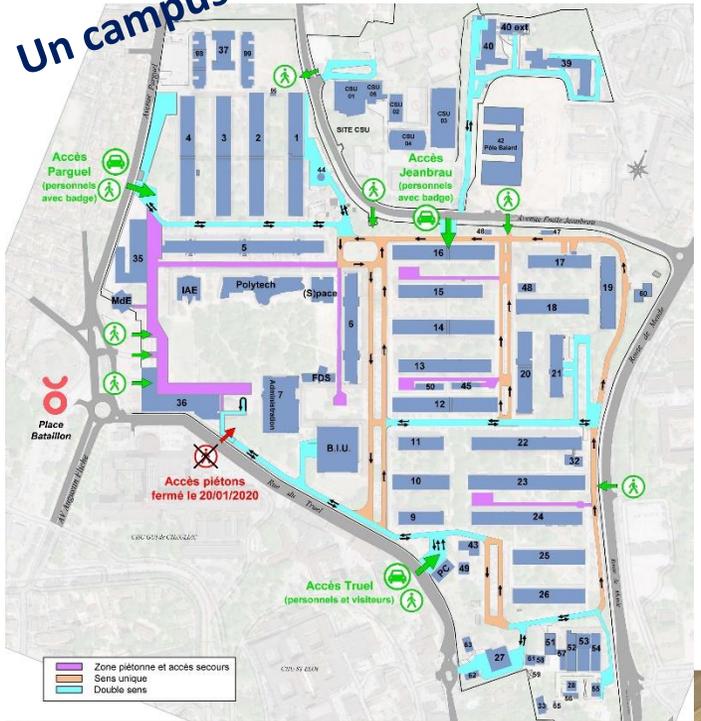
N. Moreau
MSI



M. Ouzouline
PeiP



Un campus



Des halles technologiques



■ Au niveau de l'École

Le **Conseil d'École**, réuni 2 fois par an, est constitué de 40 membres élus (personnels et étudiants) et nommés, ainsi que de personnalités extérieures dont un Président élu pour 3 ans. Il définit les orientations et la politique générale de l'École.



Lionel Torres et Philippe Malagola, président du Conseil d'école, réélu à sa succession le 19 mai 2022.

Le **Conseil de Direction** est constitué de l'équipe de Direction et des Responsables de Département. Il se réunit deux fois par mois pour débattre des sujets soumis par l'équipe de Direction (réunie hebdomadairement) et proposer les orientations.

Le **Jury Ecole** est constitué « a minima » du Directeur, de la Directrice des Etudes et des Responsables de Département. A l'issue de chaque semestre et de l'année, il examine les avis des Commissions Préparatoires de Département. Il est souverain dans ses décisions. Son avis peut être contraire à celui de la Commission Préparatoire du Département.

La **Commission Délégués** est constituée de l'équipe de Direction et de l'ensemble des Délégués des Départements. Elle constitue un espace de communication et d'échange où les représentants des élèves peuvent soumettre à la Direction les problèmes rencontrés par les élèves dans le déroulement de leur scolarité et la questionner sur la mise en œuvre de sa politique. Cette Commission a vocation à se réunir au moins 2-3 fois par an.

Le **Conseil de Département** est constitué de l'ensemble des enseignants et personnels BIATS du Département, ainsi que de 2 délégués élèves par année. Il élit pour 3 ans le Responsable de Département, définit l'organisation, la structure pédagogique et les modalités de contrôle de connaissance.

Le **Bureau de Département** est un organe opérationnel du Département. Il est constitué du Responsable de Département, des Responsables des études et/ou d'année et/ou des stages et/ou des relations internationales.

Le **Conseil Pédagogique** permet de présenter l'évaluation de la formation par les élèves en présence des enseignants membres du Conseil de Département. Il se réunit une fois par semestre et par année, et peut être convoqué à tout moment de la scolarité pour un problème particulier.

La **Commission Préparatoire au Jury Ecole** examine chaque semestre les résultats des élèves (validation UE, passage année supérieure, diplomation, prescription épreuves complémentaires) et émet un avis pour chacun. Cet avis sera soumis au Jury Ecole qui sera souverain pour la prise de décision.

Le **Conseil de Perfectionnement** se réunit tous les 2 ans pour discuter de l'adéquation de la formation aux besoins des employeurs afin de faire évoluer les orientations pédagogiques. Il comprend la Direction, les membres des Bureaux des Départements, des acteurs industriels représentatifs des différents secteurs de formation, des anciens diplômés, des enseignants et des élèves délégués.

■ Lettre interne de Polytech Montpellier

Toutes les deux semaines, le jeudi, vous recevez par mail la Lettre interne de l'École, qui vous propose des informations sur ce qui fait l'actualité de l'École.

Vous organisez un événement ? Vous ouvrez un nouveau club au BDE ? Vous possédez un parcours atypique ou avez réalisé un stage hors du commun ? Ou vous souhaitez partager une actualité de l'école, Pensez à proposer vos sujets à :

polytech-com@umontpellier.fr

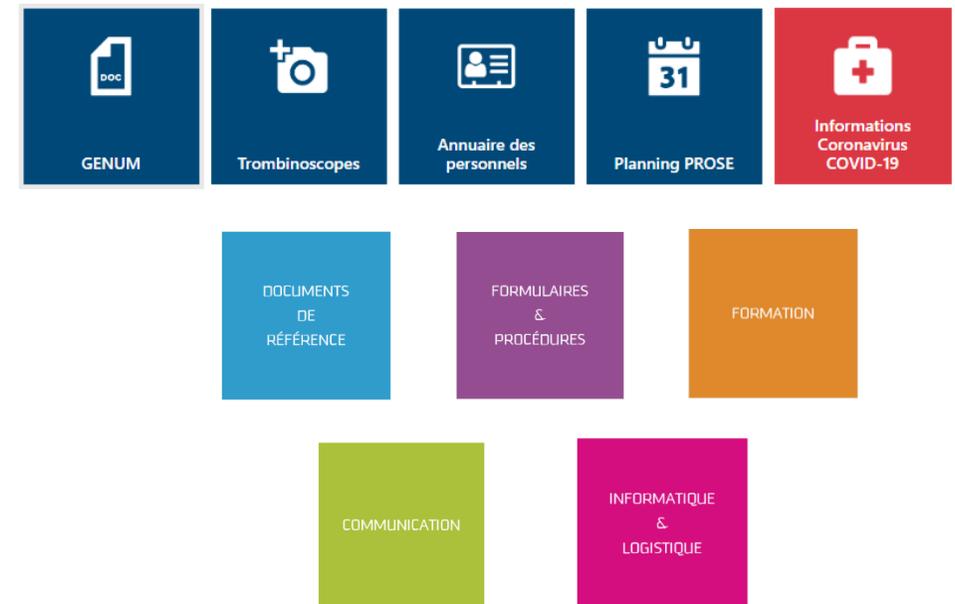
Le service communication se chargera de rédiger l'article et vous le fera valider avant publication.



■ Intranet

L'intranet est l'interface web réservée aux étudiants et aux personnels de POLYTECH Montpellier. Il est organisé en cinq grandes rubriques : 1. Documents de référence ; 2. Formulaires & procédures ; 3. Formation ; 4. Communication ; 5. Informatique & logistique.

N'hésitez pas à vous y connecter dès que vous cherchez une information !



Contact Communication :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105

Julia BOUTLEROFF

04 67 14 31 62

polytech-com@umontpellier.fr



■ Réseaux sociaux

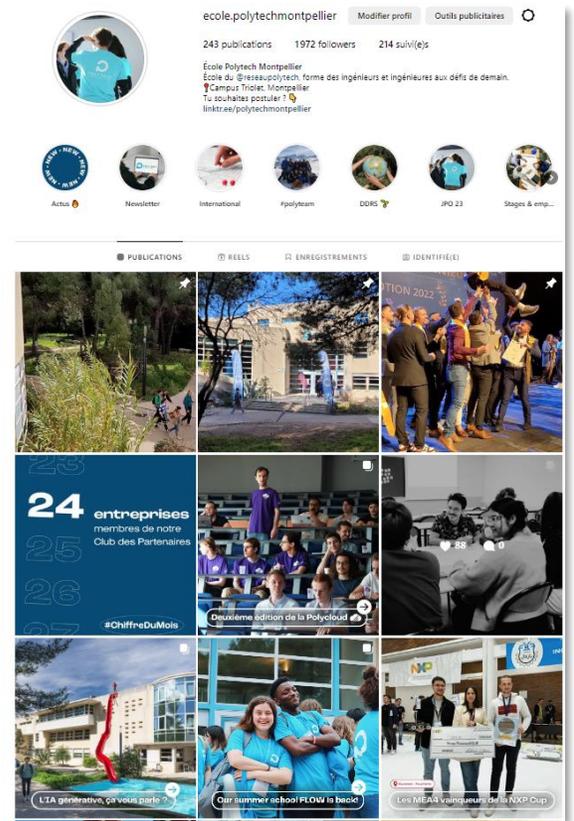
Pour rester informé.e de la vie de l'école (événements, ateliers, conférences, initiatives étudiantes, etc) et des actualités, rejoignez-nous sur :

-  @Polytech Montpellier (+ de 13 000 abonnés)
-  @Ecole Polytech Montpellier (+ de 4 600 abonnés)
-  @ecole.polytechmontpellier (+ de 1 900 abonnés)
-  @PolytechMontp (+ de 1 300 abonnés)
-  @Ecole POLYTECH Montpellier (+ de 1 700 abonnés)

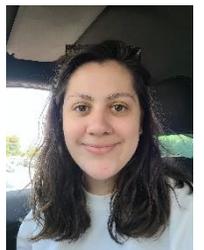
N'hésitez pas à contacter le service communication pour proposer vos sujets ou nous faire part d'initiatives étudiantes à mettre en valeur.

Pour rester informé.e de l'actualité du réseau des élèves et des diplômés de l'école, vous pouvez suivre l'association Polytech Connect sur :

-  @Polytech Connect (+ de 3 000 abonnés)
-  @Polytech Connect (+ de 580 abonnés)
-  @polytechconnect (+ de 200 abonnés)
-  @PolytechConnect (+ de 380 abonnés)



Contact Communication :
 Service Communication – Bât 31 Bureau 105
 Floriane MAINGUY
 04 67 14 31 62
polytech-com@umontpellier.fr





Etudes et scolarité

LIVRET DES ÉLÈVES

2023-2024



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH
MONTPELLIER



■ Pour connaître vos résultats scolaires

Vos résultats sont affichés après chaque Jury Ecole dans vos secrétariats respectifs.
Vos notes sont consultables sur l'ENT de l'Université de Montpellier (ent.umontpellier.fr).

■ Pour obtenir une attestation (scolarité, résultats)

Vous devez en faire la demande dans vos secrétariats respectifs.

■ Pour une demande d'exonération des droits d'inscription

Pour bénéficier, lors de l'inscription administrative, de l'exonération des droits d'inscription pour **bourse sur critères sociaux**, la demande de bourse doit impérativement être faite dans les temps : entre les mois de janvier et avril.

Pour une **demande d'exonération exceptionnelle** des droits d'inscription, vous devez vous adresser au responsable du service de la scolarité, qui vous enverra toutes les informations utiles à la constitution du dossier. Une commission universitaire déterminera votre éligibilité à ce dispositif (deux sessions par an).

■ Vous rencontrez des difficultés financières ou sociales ?

Plusieurs personnes référentes sont à votre écoute au sein de votre Département (Responsable département, Responsable d'année ...) et de l'Ecole (Directrice des Etudes Catherine FAUR, Responsable Scolarité Marion FABRE).

Par ailleurs, la Direction Vie des Campus de l'Université de Montpellier travaille en lien avec le service social du CROUS pour accompagner les étudiant.e.s en difficulté financière ou sociale. Pour solliciter une aide ponctuelle auprès du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'Université de Montpellier et/ou une Aide spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP) du CROUS, suivre les informations sur le [site Internet du CROUS](#) (rubrique Social et Accompagnement).

Des assistantes sociales du CROUS assurent des permanences à l'(S)pace (1er étage). Pour prendre rdv, il faut envoyer un mail à service.social@crous-montpellier.fr



Contact :
Service Scolarité – Bât 31 Bureau 16
Marion FABRE
04 67 14 46 64
polytech-responsable-scolarite@umontpellier.fr



■ La certification TOEIC niveau B2 est obligatoire

■ Passage de session officielle

- Au début de la 5^e année pour tout élève sous statut étudiant.
- Avant la fin de la 5^e année pour les élèves sous statut apprenti.
- Le TOEIC pourra être passé à POLYTECH Montpellier. **Le premier passage en session officielle est gratuit** et pris en charge par l'Ecole. Les sessions suivantes seront à votre charge, sachant que vous ne pourrez pas vous y inscrire sans avoir réglé la somme requise sur le site dédié (53€ pour le 2^e passage, 75€ au-delà sauf difficultés particulières examinées par la Direction).
- **Aucun désistement de dernière minute ne sera accepté.** En cas d'absence non justifiée, la Direction de POLYTECH pourra décider de supprimer le passage gratuit.

■ Aménagement particulier

- Tout étudiant souhaitant un dispositif d'aménagement pour raisons médicales doit, dès son entrée à POLYTECH, **prendre contact avec le service Handiversité et le service de Médecine Préventive** de l'Université de Montpellier afin de constituer un dossier médical.
- Aucun aménagement ne pourra être fait sans avis médical via la procédure précédemment évoquée et acceptation du dossier par l'organisme certificateur (ETS Global).



TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION



Calendrier des sessions officielles

<http://www.polytech.umontpellier.fr/index.php/toeic>

Contact :

Service Scolarité – Bât 31

Carine ALVAREZ

04 67 14 31 67

carine.alvarez@umontpellier.fr





■ L'exposition internationale est obligatoire pour la diplomation

A la rentrée universitaire 2023-2024, les élèves intégrant l'Ecole en 3^e année devront réaliser une mobilité internationale d'au moins 1 semestre sous statut étudiant (i.e. 30 ECTS ou au moins 17 semaines de mobilité) et d'au moins 9 semaines sous statut apprenti. Cette mobilité internationale conditionnera l'obtention du diplôme.

■ Quelles sont vos possibilités de départ à l'étranger ?

- Les stages à l'étranger,
- Les semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de programmes d'échange étudiants (Erasmus, Brafitec...),
- Un double diplôme avec des partenaires universitaires étrangers.

■ Quelles sont les conditions pour partir en semestre(s) d'études ?

Si vous souhaitez partir en semestre(s) d'études dans une université étrangère, votre candidature motivée devra être validée par l'équipe pédagogique de votre Département. Les critères de décision, communs à l'ensemble des Départements, prennent en compte : le mérite académique du S5 au S7, le comportement, la qualité du projet de départ, l'avis des enseignants de langue.

■ Comment organiser / financer votre départ ?

Toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de votre projet sont disponibles sur l'Intranet rubrique « Formation / Relations Internationales » et au service Relations Internationales aux heures d'ouverture au public.





13-17 novembre 2023
Semaine Internationale

Contact :
 Service RI – Bât 31 Bureau 005
 Sandra DURAND
 04 67 14 31 76
polytech-responsable-international@umontpellier.fr



■ Les stages pendant la scolarité

Lors du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs de POLYTECH (PEIP), un stage ouvrier de 4 semaines minimum est obligatoire. Il constitue une première prise de contact avec le milieu industriel.

Les élèves sous statut étudiant doivent valider, pendant le cycle ingénieur, au moins 32 semaines d'expérience professionnelle principalement en entreprise :

- Une expérience professionnelle de découverte de l'entreprise en 3^e année de 4 à 12 semaines ;
- Un stage de type assistant-ingénieur en 4^e année de 8 semaines minimum ;
- Un stage ingénieur en 5^e année, de minimum 20 semaines.

Ces stages peuvent être réalisés à l'étranger.

■ La charte des stages

Une charte des stages est à votre disposition sur l'Intranet de l'école rubrique « Formulaires et Procédures / Stages – Jobs d'été » afin de répondre aux questions relatives à vos droits et obligations durant le stage.

■ L'(auto-)évaluation de votre stage

Les stages du cycle ingénieur font l'objet d'une évaluation par compétences. La grille d'évaluation est identique pour les 3 années de la formation, les niveaux attendus varient en fonction de l'année. Vous devrez participer à cette évaluation au travers d'une auto-évaluation, qu'il conviendra d'argumenter au travers d'éléments de preuve.

■ La gestion de votre stage

POLYTECH met à votre disposition l'interface POLY+ pour la gestion des stages (proposition de sujets de stages & de contrats de professionnalisation, édition des conventions). POLY+ est accessible sur le site internet de l'Ecole.



17-20 octobre 2023 – Bât 36
Forum virtuel stages - emplois

Contact :

Service Partenariats – Bât 31
Jeremy VACQUIÉ
04 67 14 48 74

polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr



■ Charte informatique

Lors de votre première connexion avec votre compte POLYTECH, vous devrez lire et signer numériquement la Charte Informatique. L'utilisation des salles informatiques et de l'iPad est soumise au respect de cette charte.

■ Logiciels

Des terminaux serveurs sont à votre disposition pour l'utilisation des logiciels pédagogiques depuis l'extérieur de l'école au travers d'une connexion VPN.

Plus de détails sur l'intranet de Polytech, Rubrique « Informatique & Logistique / Tutoriels ».

■ Messagerie

Chaque étudiant dispose d'une messagerie institutionnelle de la forme :

prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Cette messagerie est la seule utilisée par l'École pour la transmission des informations. Vous devez également l'utiliser pour communiquer avec les personnels de l'école.

■ Partenariat Microsoft 365

En tant qu'étudiant.e de l'Université de Montpellier, vous avez la possibilité de télécharger des logiciels Microsoft pour les installer sur votre PC personnel. Plus de détails sur l'ENT de l'université :

Teams/Office 365

Collaboration et bureautique (Word, Excel, PowerPoint, OneDrive)

■ iPads

POLYTECH vous prête un iPad pour la durée de vos études. Pendant la durée du prêt, vous restez responsable de cet outil pédagogique.

Ces iPads sont supervisés par un outil de gestion.

Contact :

[Service Informatique](#)

Stéphanie MEJEAN





■ Modalités d'enseignement à la rentrée universitaire

Selon les spécialités, la formation comprend :

- des enseignements sous forme de cours, travaux dirigés, travaux pratiques ;
- des travaux personnels tutorés dans le cadre d'une pédagogie de projets ;
- des stages et des visites d'entreprises ;
- des conférences, séminaires ;
- des activités d'investissement personnel ou collectif agréées par l'école.

Une partie de ces activités peut être dispensée en distanciel, dans la limite du cadrage défini par la Commission des Titres d'Ingénieurs (R&O 2023).

Pour que ces enseignements distanciels aient lieu dans des conditions optimales, un prêt de tablette numérique est mis en place pour tous les élèves à l'entrée du cycle ingénieur, permettant d'assurer un accès au numérique pour toutes et tous.

Une salle informatique équipée d'ordinateurs est laissée en libre accès aux élèves (Salle STX-B).

Il est par ailleurs recommandé que vous puissiez disposer d'une connexion internet fiable, et d'un ordinateur avec une configuration suffisante pour les logiciels courants.

■ Plateformes numériques utilisées

Concernant les plateformes pédagogiques numériques, la plateforme de référence reste MOODLE.

Pour les outils de visio-conférences, les deux outils phares seront ZOOM et TEAMS. Des licences de site ont été acquises pour répondre à la demande et sont disponibles sur l'ENT de l'Université de Montpellier.

Cinq salles à Polytech sont déjà équipées de systèmes de visio-conférences, dont un amphithéâtre équipé d'un système de captation vidéo permettant de relayer en direct ou différé les enseignements et les élèves (il est donc possible que vous soyez filmés).

Une plateforme numérique collaborative est déployée dans certains départements (outil Mattermost). Depuis cette plateforme, des réunions, des forums de discussion avec les élèves ou du suivi de projet pourront être mis en place. Les responsables de département vous en expliqueront le fonctionnement.





Année universitaire

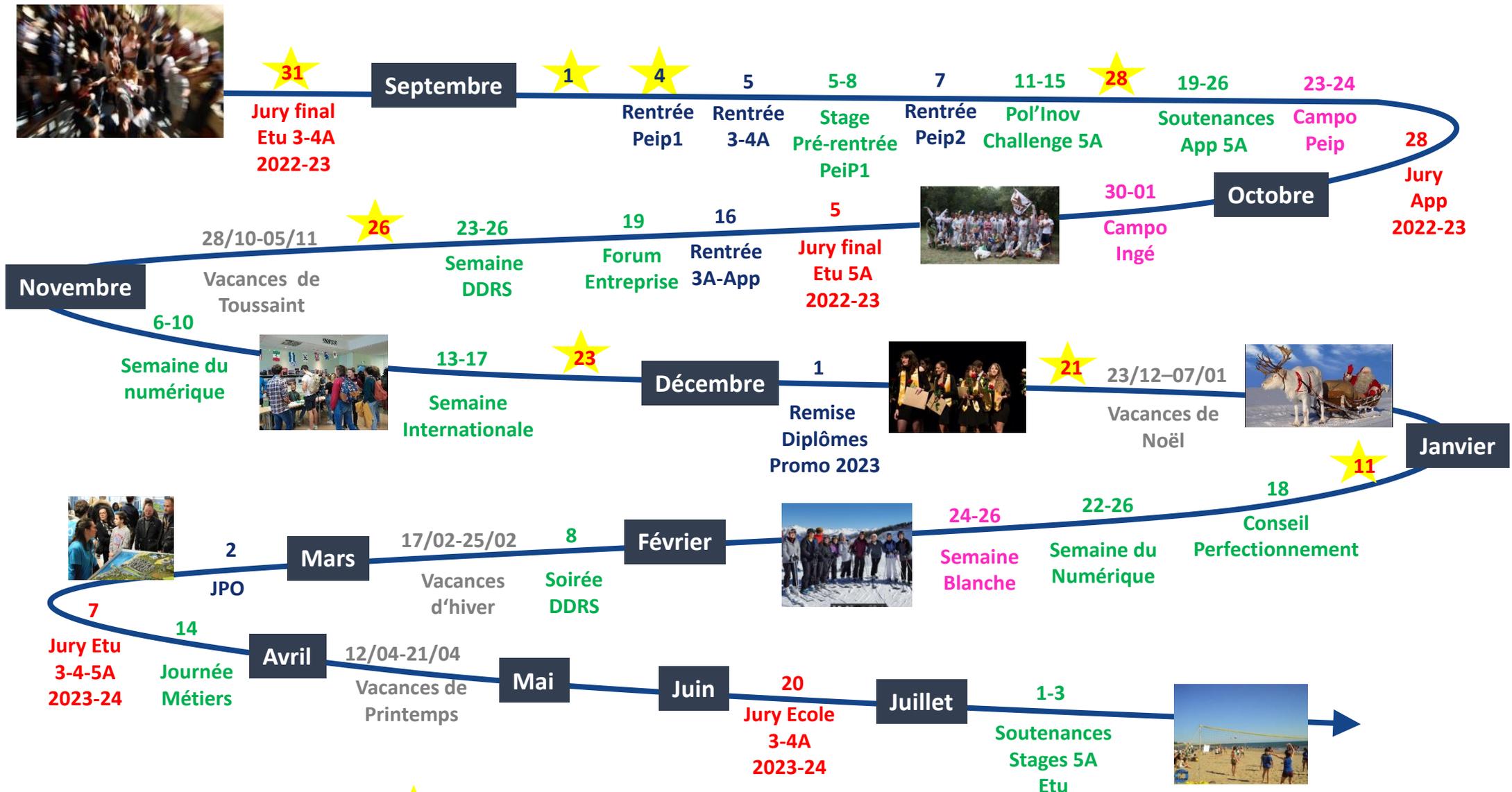
LIVRET DES ÉLÈVES **2023-2024**



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH
MONTPELLIER



Etu : Elèves ingénieurs sous statut Etudiant
App : Elèves ingénieurs sous statut Apprenti

★ Session officielle de passage du TOEIC (amphi Peytavin ou en ligne selon dates)
 Les périodes de congés s'entendent jours de début et de fin inclus

Lors de la rentrée universitaire, plusieurs documents vous sont remis : **le Règlement des Etudes de l'École, le Règlement Intérieur de l'Université de Montpellier, la charte des stages et la charte informatique de l'École, la charte de bons comportements du Réseau Polytech.**

Lors de votre première connexion sur votre compte POLYTECH, vous devrez signer numériquement ces documents après en avoir pris connaissance et serez ensuite chargé d'en appliquer les dispositions.

Vous vous engagez, pendant la durée de votre cycle ingénieur, **à prendre connaissance de toute modification du Règlement des Etudes** qui vous sera communiquée par POLYTECH Montpellier via votre adresse e-mail institutionnelle. L'acceptation de ces modifications est obligatoire. A défaut, l'Etablissement ne serait pas en mesure de gérer votre scolarité.



■ Vous devez satisfaire à plusieurs conditions simultanées (Règlement des Études)

• Validation indépendante de toutes les Unités d'Enseignement

• Certification du niveau d'anglais :

Un élève n'ayant pas validé au minimum le niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ne pourra en aucun cas être diplômé. Le TOEIC est l'épreuve choisie par le réseau Polytech pour évaluer ce niveau.

• Mobilité internationale (modalités 2023-2024) :

Pour les élèves de 5^e année sous statut étudiant, la mobilité internationale post-bac ne pourra en aucun cas être inférieure à 2 mois pour l'obtention du diplôme. Pour les élèves de 3^e et 4^e années sous statut étudiant, l'obligation de mobilité internationale est d'un semestre minimum soit 30 ECTS ou 17 semaines minimum. Pour les élèves sous statut apprenti, l'obligation de mobilité internationale est de 9 semaines minimum.

• Assiduité :

Tous les enseignements sont obligatoires : les absences aux activités d'enseignement et aux examens doivent être justifiées. Les éléments permettant cette justification sont décrits dans le Règlement des Etudes.

• Comportement respectueux vis-à-vis des autres élèves et des personnels de l'école.



Règlements des Etudes :

Intranet : « **Formulaires et documents / Documents officiels** »



L'école s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des **Sportifs de Haut Niveau (SHN)** et des **Artistes de Haut Niveau (AHN)** en offrant des **possibilités d'aménagements** (du parcours scolaire, des emplois du temps, des modalités d'examen) qui permettent de conjuguer pratique d'un sport/art de haut niveau et poursuite d'études supérieures.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs. Un suivi personnalisé est assuré au sein de l'école par une responsable SHN/AHN.

Statut SHN : les sportifs concernés sont ceux qui ont le statut SHN national, mais il est également possible d'obtenir un statut local (UM-Polytech).

En pratique, vous devez faire une demande en ligne auprès du [Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université de Montpellier](#) et déposer votre dossier au bureau SUAPS de Pharmacie.

Vous informerez de cette demande la responsable du suivi des SHN et le service Scolarité de POLYTECH Montpellier, ainsi que votre Responsable de Département.

Statut AHN : votre dossier sera étudié par une commission Polytech.

Contactez polytech-shn@umontpellier.fr.

Vous avez la possibilité d'être admis en cycle 3 du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier, sans concours, dès lors vous êtes issu du cycle 3 d'un autre CRR.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



Commission SHN Université de Montpellier :
Dates des sessions disponibles sur le site de l'UM
DL Dépôt du dossier SUAPS : 1 semaine avant



ALLAN BADIAN

Un musicien de Haut Niveau à Polytech Montpellier

Précédemment Sportif de Haut Niveau (SHN) en sauvetage sportif, Allan Badian, MEA4, alias Yung Trip, est le premier élève à obtenir le statut officiel d'Artiste de Haut Niveau (AHN). Pour concilier études et pratique de la musique, il bénéficie d'aménagements de sa scolarité.

Nos people



CAMILLE RIGAUD

Sportive de haut niveau

Camille Rigaud, étudiante PeiPB à Polytech Montpellier, a participé, en novembre, aux championnats du monde de Nacra 15 (catamaran de sport) et est rentrée avec une 5e place ! Un beau résultat qui s'ajoute au titre de Vice-Champions d'Europe qu'elle a obtenu avec son binôme en juillet ! Zoom sur son quotidien d'étudiante et sportive de haut niveau.

Contact :

Responsable suivi SHN/AHN
Karen GODARY-DEJEAN
polytech-shn@umontpellier.fr



Les trois écoles d'ingénieurs de Montpellier, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, l'Institut Agro Montpellier et Polytech Montpellier, ont choisi de s'associer pour dynamiser le lien formation-recherche-innovation. Avec le **parcours Recherche Ingénieur (PRI)**, elles renforcent les interactions écoles-laboratoires autour de projets innovants centrés sur la **problématique des transitions vers la durabilité**. Elles reçoivent pour cela un soutien appuyé du projet MUSE porté par l'Université de Montpellier. Le PRI s'inscrit dans le cadre du programme gradué IDIL (Inter-Disciplinary & In-Lab graduate program) de l'Université de Montpellier.

Ce parcours offre une véritable opportunité aux élèves de découvrir les métiers de la recherche dans un contexte où la transition écologique est désormais essentielle pour nos ingénieurs.

Le contenu du PRI s'insère dans les cursus des écoles en démarrant par un séminaire d'intégration commun, qui s'appuie sur des présentations de conférenciers internationaux de haut niveau et sur un atelier de créativité. Le parcours s'articule ensuite sur deux axes : des acquisitions disciplinaires spécifiques à chaque école, et un axe recherche visant à **former aux compétences transversales pour la recherche**, lesquelles sont mises en pratique dans des projets de recherche collectifs ou individuels selon l'établissement. Les étudiants ingénieurs sont ensuite encouragés à réaliser une mobilité dans un laboratoire de recherche étranger, dans le réseau des partenaires internationaux des trois écoles. Pendant le semestre du PRI, **les étudiants travaillent sur un projet de recherche** proposé par un laboratoire : ils réalisent une étude bibliographique, génèrent les hypothèses à tester, établissent des protocoles expérimentaux, acquièrent les données et les analysent puis traitent les résultats pour finalement rédiger un article dans le respect des bonnes pratiques et de l'intégrité scientifique de la recherche.

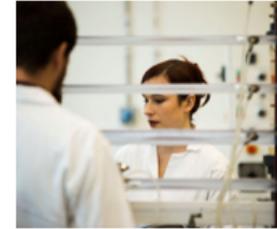


Candidature :

Ce parcours s'adresse aux élèves de 5^{ème} année; vous pourrez postuler en fin de 4^{ème} année. Une réunion d'information sera organisée au printemps 2023.

Une fois admis dans le PRI, vous continuerez ainsi à suivre votre formation classique dans votre spécialité, et quelques heures supplémentaires seront dédiées à des enseignements transversaux. Vos sujets de PFE et de stage devront être réalisés dans le cadre de travaux de recherche académiques ou industriels.

Date limite de candidature: 31/05/2024



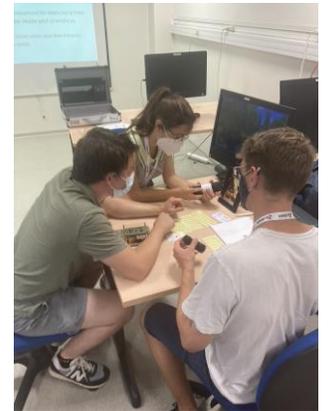
RECHERCHE

Parcours Recherche Ingénieur (PRI) : impliquer les ingénieurs dans la transition écologique

Dynamiser le lien formation-recherche-innovation, en renforçant les interactions écoles/laboratoires autour de projets innovants et durables, c'est l'objectif du Parcours Recherche-Ingénieur (PRI).



Conférence Aida Todri Sanial lors du séminaire de rentrée



Activités lors de la visite des laboratoires



Conférence Marc-André Selosse lors du séminaire de rentrée

Contact :

Chargé de mission PRI

Pascal BENOIT

pascal.benoit@umontpellier.fr



■ Les dispositifs d'accompagnement (PEPITE)

Le [Statut Etudiant Entrepreneur \(S2E\)](#) permet notamment de substituer un stage obligatoire de formation initiale par un temps de travail consacré à son projet entrepreneurial, de bénéficier d'ateliers de formation et d'accéder à l'écosystème territorial d'accompagnement à la création d'entreprise.

Le [Diplôme Entrepreneur Etudiant \(D2E\)](#) est un Diplôme d'Université qui propose, en plus du statut, un accompagnement individualisé de l'Etudiant Entrepreneur par 2 coachs (enseignant / entreprise)

Conditions d'accès – candidature et calendriers en cliquant sur les liens ci-dessus.

NB : l'accord de l'équipe pédagogique de votre Département d'enseignement à POLYTECH est nécessaire.

■ Les dispositifs de soutien (POLYTECH)

Une communauté d'étudiants / alumni entrepreneurs

Un [groupe LinkedIn](#) incontournable si vous voulez vous connectez aux étudiants et anciens étudiants Polytech Montpellier entrepreneur.

Un espace de coworking « La Bulle » pour faire des réunions, recevoir des partenaires ou prospects par exemple.

L'accès aux halles technologiques pour réaliser un prototype.

Conditions et réservation : [les Poly Makers](#)

Des ressources mise à disposition : dispositifs d'accompagnement (autres que PEPITE), sources de financement, agenda des événements, documentation...

[Lien vers les ressources](#)

L'aménagement de scolarité. Un étudiant entrepreneur peut demander l'aménagement de sa scolarité pour mener de front ses études et son projet entrepreneurial.

Condition : avoir le Statut Etudiant Entrepreneur (S2E).



Témoignage - Ingénieur, développeur freelance et jeune créateur d'entreprise



Contact :

Céline BRETON - Bât 31

Pôle SHS

celine.breton@umontpellier.fr

Polytech-entrepreneuriat@umontpellier.fr

■ Devenez ambassadeur pour les collégiens et lycéens

Vous souhaitez promouvoir le métier et/ou les études d'ingénieur dans les collèges, lycées mais aussi lors de forums et salons ?

- Vous pouvez participer à différentes actions ayant pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour les formations et les métiers scientifiques et techniques.
- Vous pouvez notamment accompagner des enseignants dans les collèges et/ou lycées de l'académie pour promouvoir le métier d'ingénieur ou donner des informations sur Polytech Montpellier.
- Vous pouvez également témoigner lors d'événements grand public, comme les salons de l'enseignement supérieur ou encore les journées portes ouvertes de l'école.

En pratique, si vous souhaitez être ambassadeur de l'école, vous devez vous manifester par un simple mail d'intention (voir contact Polytech). Si vous souhaitez être ambassadeur de l'Université et être rémunéré, vous pouvez candidater en contactant le SCUIO-IP (voir contact UM).



L'UM recrute et forme chaque année des étudiantes et des étudiants ambassadeurs pour intervenir auprès des lycéennes et lycéens de l'académie et les aider à mieux préparer leur projet d'orientation.



Candidature :

- **Début septembre pour l'UM**
- **Au fil de l'eau pour Polytech**

NOUS RECRUTONS



DES ETUDIANTS-AMBASSADEURS POUR :

- REPRÉSENTER SON ÉTABLISSEMENT
- INFORMER LES LYCÉENS ET LEUR FAMILLE
- S'ENGAGER POUR L'ORIENTATION ET LA RÉUSSITE

Contact et informations : scuioip-compas@umontpellier.fr

COMPAS
CONTRATÉ EN MOBI
 NON INOCT ET INOCT
 AU SUPÉRIEUR

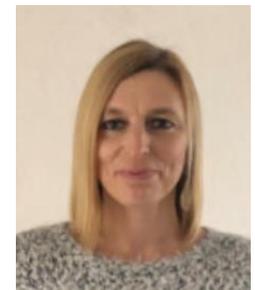
BANQUE des TERRITOIRES
POUR LE DÉVELOPPEMENT



Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du Programme d'Investissement d'Avenir, copiloté par la Caisse des Dépôts

Contact et informations UM :
 scuioip-compas@umontpellier.fr

Contact Polytech :
 Caroline VIGREUX
 Département Matériaux
caroline.vigreux@umontpellier.fr





L'École et l'Université s'engagent dans **l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**.

Cela se traduit à divers niveaux, avec entre autres :

- des facilités d'accès aux différents bâtiments de l'école,
- des aménagements du parcours scolaire, des emplois du temps et des modalités d'examen,
- un suivi personnalisé au sein de l'école par un référent Handicap.

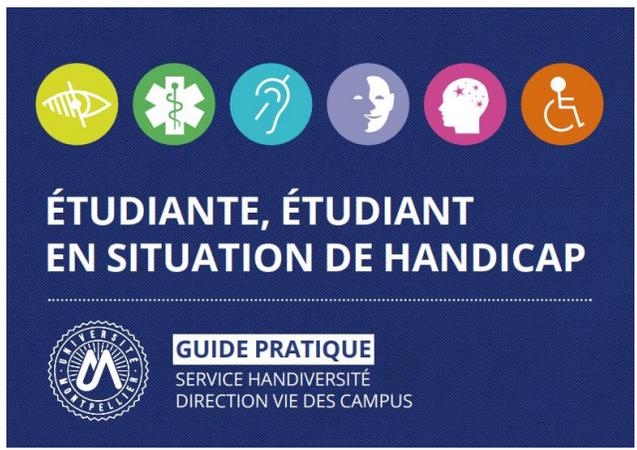
Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que du parcours ingénieur.

Pour obtenir le statut d'étudiant en situation de handicap, vous devez vous rapprocher du [service Handiversité](#) et du [Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé](#) (SCMPPS) de l'Université de Montpellier.

Dans le cas d'une 1^{ère} inscription à l'Université de Montpellier, vous devez compléter [un formulaire de demande d'aménagements en ligne](#).
Les demandes d'aménagement des examens et des études sont à renouveler chaque année, au plus tard le 30 novembre de l'année universitaire en cours.

Vous devez également informer de votre demande votre Responsable de Département et le référent Handicap de l'école.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



**DL de demande d'aménagements :
30 novembre 2023**

Contact :
 Référente Handicap – Bât 31 bureau 104
 Catherine FAUR
 04 67 14 46 53
catherine.faur@umontpellier.fr





Si vous êtes élève en cycle ingénieur sous statut étudiant, vous avez la possibilité d'interrompre temporairement vos études à POLYTECH Montpellier pour réaliser **un semestre ou une année de césure**.

Celle-ci vous sera accordée par décision du Président de l'Université de Montpellier après avis du Jury Ecole, sur la base d'un projet motivé selon les modalités définies par l'Université de Montpellier.

En pratique, vous devrez adresser un **dossier de demande** constitué des éléments suivants au Responsable de votre Département :

- Le formulaire de demande de césure renseigné (Intranet rubrique « Formation / Aménagement d'études »)
- Le contrat d'engagement césure renseigné (Intranet rubrique « Formation / Aménagement d'études »)
- Une lettre de motivation
- Une lettre d'acceptation de ou des organisme (s) prêt(s) à vous accueillir pendant la césure.

Cette demande devra être formulée avant la tenue du Jury Ecole du semestre pair (20 juin 2024).

Le départ en césure devra concorder avec le début d'un des semestres universitaires de l'année concernée par le départ en césure.



DL de candidature :
Jury Ecole du 20 juin 2024

Contact :

Directrice Etudes – Bât 31 bureau 104
Catherine FAUR
04 67 14 46 53
catherine.faur@umontpellier.fr



Le réseau POLYTECH vous offre la possibilité de réaliser une demande de transfert (à l'issue de la 3^e année) ou de mobilité (à l'issue de la 4^e année) au sein d'une des 15 écoles du réseau.

■ Transfert

A l'issue de votre 3^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'un transfert dans une autre spécialité du réseau POLYTECH si vous vérifiez les conditions suivantes :

- Vous avez validé votre troisième année. Ce transfert est éventuellement soumis à une obligation de s'inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- OU vous êtes admis à redoubler. Vous devrez vous inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- ET votre demande respecte le classement d'admission dans la spécialité d'accueil.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par l'école demandée.

Vous devez déposer votre **demande de transfert** comprenant la fiche de transfert, une lettre de motivation et un relevé de notes de S5 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



DL de candidature :
31-05-2024

Formulaires de demande de Transfert ou Mobilité :

Intranet Rubrique « Formation / Aménagement d'études »

■ Mobilité

A l'issue de votre 4^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'une mobilité pour réaliser votre dernière année du cycle ingénieur dans une autre spécialité du réseau POLYTECH.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par votre école d'origine.

Vous devez déposer votre **demande de mobilité** comprenant la fiche de mobilité, une lettre de motivation et vos relevés de notes du S5 au S7 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.

Une mobilité en 5A ne peut pas être cumulée avec un contrat de professionnalisation.





En dehors des cours

LIVRET DES ÉLÈVES

2023-2024



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH
MONTPELLIER

■ L'engagement étudiant

L'engagement humain des étudiants représente les valeurs de l'École, qui au delà de la diplomation veut s'associer à leur intégration responsable au sein de la société civile.

En accord avec la Charte **Engagement Etudiant** de l'Université de Montpellier, vous pouvez demander, en lien avec le diplôme que vous préparez, une valorisation de compétences acquises dans le cadre d'un engagement personnel tel que :

- une activité bénévole au sein d'une association ;
- une activité d'élu au sein d'un des conseils de l'établissement ou une activité d'étudiant ambassadeur pour l'Université et/ou l'école ;
- une activité professionnelle ;
- une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- un engagement de sapeur-pompier volontaire, de service civique ou volontariat dans les armées.



THIBAUT BENOIST

Étudiant et bénévole pour la Croix-Rouge

Lorsqu'il n'est pas en train d'étudier pour obtenir son diplôme d'ingénieur Matériaux, Thibault Benoist apporte son aide en tant que bénévole au sein de la Croix-Rouge. L'engagement citoyen, qui peut être reconnu par l'école, vous a été présenté dans une [précédente lettre interne](#), et nous laissons aujourd'hui Thibault vous parler de son expérience.

Cet engagement :

- Peut être valorisé dans le supplément au diplôme et vous permettra d'acquérir une UE « engagement citoyen » de 2 ECTS
- Peut également s'accompagner d'un aménagement de scolarité après étude d'un dossier de demande.

Votre demande motivée doit être adressée au référent Engagement Etudiant. Les formulaires de demande sont disponibles sur l'intranet de l'Université de Montpellier, rubrique [Direction des Formations et des Enseignements](#).



Contact :

Référente Engagement Etudiant
Saloua ZGOULLI
Saloua.zgoulli@umontpellier.fr



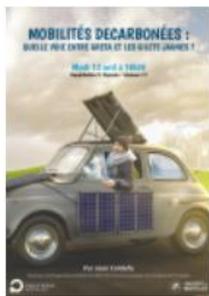
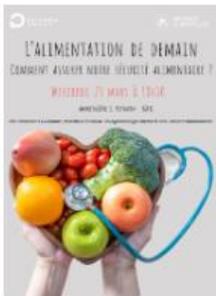
Depuis 2010, l'École s'est engagée dans une démarche de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS). Cette démarche a été labellisée en mai 2016 par le Comité de Labellisation pour l'Enseignement Supérieur et elle a été renouvelée en 2020. L'école a été élue campus responsable de l'année 2021 sous le haut patronage de l'Unesco et a été lauréat des Green Gown Awards sous l'égide de l'ONU avec le titre de Sustainability Institution of the Year pour 2021 ([Pour en savoir plus](#)).

L'École soutient les élèves dans leurs activités en lien avec le DDRS, **n'hésitez pas à vous y impliquer !** (polytech-ddrs@umontpellier.fr)

■ Le club PolyEarth et la Team DDRS du Bureau des élèves

PolyEarth est un des clubs du Bureau des élèves né en 2017. Il regorge d'activités en lien avec le DDRS : projections, conférences, ateliers zéro déchets, clean walk, collectes (vêtements, nourriture), mise en place d'une boutique de produits écoresponsables, soutien à une AMAP, ...

La team DDRS du BDE, créée en 2019 a pour premier objectif de réduire l'impact des actions du BDE : réduction des goodies, réduction et tri des déchets lors des événements, etc. Elle peut aussi agir sur l'école et le campus en travaillant avec l'administration à l'organisation d'événements.



■ Le PolyTest



Un questionnaire international de sensibilisation DDRS, le SuliTest, est déployé pour l'ensemble des élèves de 3^e année de l'École en langue française. Il est complété par un questionnaire spécifique réseau Polytech, le Polytest qui est dédié au lien entre DDRS et enjeux pour l'ingénieur.

■ La Fresque du climat

La fresque du climat est un atelier scientifique, collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de façon ludique au changement climatique. Il permet en peu de temps de découvrir le fonctionnement du climat ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement.

Tous les élèves de 3^e année participent à une journée de sensibilisation DDRS (fresque du climat, Polytest, conférence) et à une formation aux enjeux de transition écologique sur quatre jours.



Semaine DDRS :
23-26 octobre 2023

Contact :

Chargé de mission DDRS

Jean Louis BANTIGNIES

jean-louis.bantignies@umontpellier.fr



■ Que sont les VSS ?

Les VSS sont diverses et recouvrent plusieurs degrés de gravité, de l'outrage sexiste au viol. Elles sont définies par le Code pénal et sont susceptibles d'être sanctionnées d'une amende et/ou d'une peine de prison.

Que vous soyez victime ou témoin, votre contact à Polytech Montpellier : polytech-egaliteFH@umontpellier.fr

Une [fiche de signalement](#) interne à l'Université est à votre disposition pour décrire ce dont vous avez été victime ou témoin.

Elle est utile pour établir précisément les faits, et vous permet également de garder une trace si vous avez besoin d'un temps de réflexion avant d'agir.

Pour compléter la fiche, vous pouvez vous faire aider par les référentes de la cellule d'écoute, par tout professionnel de l'accompagnement de l'Université, par Mme Caroline Strub (référente Ecole) ou toute personne de confiance. Vous pouvez y joindre les preuves que vous jugez utiles (témoignages, enregistrements, photos, sms, courriels, etc).

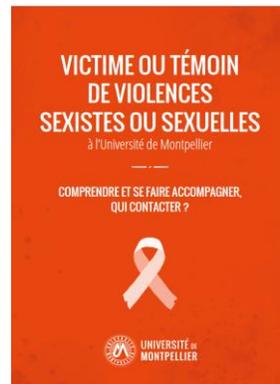
■ Plan d'action contre les VSS

Début 2021, le réseau Polytech a constitué un groupe de travail réunissant les référents égalité femmes-hommes des différentes écoles afin de travailler sur une stratégie de sensibilisation des personnels et élèves via l'organisation d'événements. Polytech Montpellier, en synergie avec les actions du Réseau Polytech et en complément du [guide VSS](#) de l'Université de Montpellier, propose **un plan d'action spécifique** (que vous pouvez [consulter en version PDF](#)) ainsi que différentes actions de sensibilisation et d'information sur les dispositifs existants.



VIE DE L'ÉCOLE

Plan d'action contre les violences sexistes et sexuelles



■ Pour vous accompagner

La cellule d'écoute de l'Université recueille votre signalement et vous accompagne en toute confidentialité. Elle est constituée de la référente égalité femmes-hommes, de la VP responsabilité sociale, de la cheffe du service qualité de vie au travail, d'un.e représentant.e du service de médecine préventive et du chef de service vie étudiante (pour les étudiant.e.s).

Par ailleurs, pour toute question ou problématique relative aux violences sexistes, mais aussi plus largement en matière d'égalité femmes-hommes, n'hésitez pas à **contacter Caroline Strub** par mail.

Contact :

Chargée de mission Égalité Femmes Hommes
Caroline Strub

polytech-egaliteFH@umontpellier.fr





Vous avez la possibilité, dans le cadre de vos études à POLYTECH Montpellier, de suivre gratuitement une formation de Prévention & Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Porter les premiers secours aux victimes d'un accident ou d'un malaise, évaluer rapidement les risques potentiels et mettre en sécurité les personnes, connaître les gestes à effectuer (compressions, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur) et alerter efficacement les secours : tel est le rôle de la personne ayant validé son PSC1.

Au sein de l'entreprise, ses connaissances lui permettent de signaler d'éventuelles situations à risque et de réduire le nombre potentiel d'accidents et, moyennant une formation supplémentaire, de valider une formation de Sauveteur Secouriste du Travail..

Inscription :

Sur l'Intranet, rubrique Formulaire et Procédures.

Formation d'une journée, dispensée sous réserve d'un minimum d'inscrits.



Sessions de formation :
Automne 2023



Contact :

Nathan Martin

nathan.martin@umontpellier.fr



POLYTECH Montpellier encourage l'implication des élèves au sein des Bureau Des Elèves (BDE), Bureau Des Sports (BDS) et Bureau Des Arts (BDA), et dans l'organisation d'événements permettant la promotion de l'Ecole.

Les Départements sont informés des responsabilités endossées par leurs élèves. [facebook](#)





L'association **POLYTECH Connect** regroupe l'ensemble des élèves et anciens élèves de POLYTECH Montpellier. Elle compte à ce jour plus de 10 500 diplômés représentant une cinquantaine de nationalités et présents dans plus de 100 pays.

L'association [POLYTECH Connect](#) a pour principale mission d'animer la communauté des diplômés et étudiants de POLYTECH Montpellier et de promouvoir la solidarité entre eux.

Cette volonté se décline au travers de plusieurs objectifs :

- Soutenir les étudiants du début de leurs études jusqu'à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.
- Faciliter les relations et entretenir la proximité des liens entre les diplômés.
- Mettre en relation les diplômés avec les sociétés qui recrutent des ingénieurs.
- Rechercher et entretenir des contacts avec les différents secteurs du monde socio-économique.
- Promouvoir l'image de POLYTECH Montpellier et la qualité de ses programmes.
- Participer étroitement aux orientations de l'école en assurant une présence active dans ses instances de gouvernance.
- Fournir un coaching personnalisé aux diplômés pour les aider dans leur vie professionnelle.



Contact :
Présidente
Séverine Jacquet (STE 2000)
Contact@polytech-connect.com





LIVRET DES ÉLÈVES

www.polytech.umontpellier.fr

JUILLET 2023

